

Auch, le 12 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collèges : Le Département du Gers facilite l'accès des jeunes au sport et à la culture

Afin de soutenir les familles et de favoriser l'égalité d'accès aux loisirs éducatifs, le Conseil départemental du Gers propose deux dispositifs complémentaires : le **Pass'Club 32**, pour encourager la pratique sportive, et le **Pass'Culture 32**, pour rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Le Pass'Club 32 : un coup de pouce pour la pratique sportive

Le Département accompagne les jeunes Gersois et les personnes en situation de handicap dans leur accès au sport en prenant en charge une partie du coût des licences sportives.

Qui peut en bénéficier ?

- Les enfants domiciliés dans le Gers, scolarisés en primaire ou au collège, dont les parents perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire.
- Les personnes en situation de handicap, sans condition d'âge ni de ressources, domiciliées dans le Gers.

Quelle aide ?

- 19 € pour une licence UNSS en collège.
- 25 € pour une licence dans un club sportif affilié.

L'aide est directement déduite par l'établissement ou le club lors de l'inscription : aucune avance de frais n'est demandée aux familles.

Le Pass'Culture 32 : la culture à portée de main

Créé en 2003, ce dispositif permet aux familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) de profiter d'activités culturelles à prix réduit.

Quels avantages ?

- Tarifs préférentiels pour de nombreux festivals, concerts, expositions et spectacles.
- Gratuité dans plusieurs musées et à l'abbaye de Flaran.
- Réductions dans les cinémas du département.

Près d'une trentaine de structures culturelles gersoises sont partenaires du Pass'Culture 32 et proposent chaque année une programmation variée accessible aux familles.

Comment bénéficier de ces deux dispositifs ?

La demande pour le Pass Club 32 et le Pass Culture 32 s'effectue en ligne depuis le 8 septembre, via la plateforme départementale mesdemarches.gers.fr

Le Mot du Président

« Avec ces dispositifs, nous faisons le choix d'investir dans l'avenir de notre jeunesse. Le sport et la culture sont deux piliers essentiels pour l'épanouissement, la santé et la réussite des collégiens gersois. Le Département sera toujours aux côtés des familles pour garantir l'égalité des chances».

- Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental